Table des matières des fiches actions du volet C

(Actions C-1-1 à 3 ; C-2-1 à 8 ; C-3-1 à 7)

Renouveler l'équipe en place	3
Renforcer l'équipe du SIAGA	5
Chargé(e) de mission eau et milieux aquatiques du bassin versant d'Aiguebelette	7
Animations pédagogiques Guiers - Aiguebelette	9
Informations et sensibilisations techniques Guiers - Aiguebelette	11
Conception et diffusion de documents techniques Guiers - Aiguebelette	13
Elaboration et diffusion de documents d'information et d'accompagnement de la démarche « Contra	t de bassin ». 15
Documents pédagogiques	17
Musée lac et nature	19
Signature visuelle	21
Documents pédagogiques Aiguebelette	23
Création et mises à jour annuelles des tableaux de bord	25
Complément d'étude géomorphologique en début de contrat	29
Observatoire des bassins versants de Chartreuse	31
Observatoire de la qualité des cours d'eau et bilan final	33
Enquête de notoriété / image	35
Etude bilan hydro-éco-géomorphologique	37
Ftudes bilan et évaluation du contrat de bassin	41

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 1	Animer et coordonner la démarche

Renouveler l'équipe en place	ACTION C-1-1		
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 1		
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.2 : Favoriser la proximité des milieux aquatiques 6.3 : Faire consoîte le contrat de bassia Guiare Aiguebelette le SIACA et son rêle	Enjeu fort		
 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau 7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin 	Coût total : 977 900 €HT		
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Maîtres d'ouvrages : SIAGA		
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette Communes concernées : BV	Années : 2012/18		

Contexte / Problématique:

La structure porteuse du contrat de bassin est déjà dotée d'une charge de mission et d'un technicien de rivière qui ont travaillé sur le 1^{er} contrat de rivière Guiers ainsi que sur le contrat d'objectif et à l'élaboration du contrat de bassin. Le renouvellement de leurs postes permettra la mise en œuvre effective des opérations d'animation et sous maitrise d'ouvrage SIAGA inscrites au contrat. L'équipe dispose en outre d'une personne en charge de la gestion administrative assurée par une secrétaire comptable.

Descriptif de l'action :

La réalisation d'opérations contractuelles dans le cadre d'une démarche consensuelle demande la présence d'un animateurcoordinateur, rôle assuré par la chargée de mission et d'une personne en charge du suivi de certaines actions sous maitrise d'ouvrage SIAGA, rôle assuré par le technicien de rivière.

1 – Renouveler le poste de chargé de mission du contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

Principales mission du chargé de mission :

- Superviser la politique de gestion des milieux aquatiques du syndicat
- Animer le contrat de bassin : comité de rivière et son bureau restreint, commissions thématiques, ... et également la relation avec les différents acteurs et interlocuteurs
- Programmer les actions sous maitrise d'ouvrage SIAGA
- Coordonner la mise en œuvre des actions sous maitrise d'ouvrage autre
- Superviser et animer les actions du contrat de bassin sur l'ensemble des volets et notamment celles en lien avec :
 - La qualité de l'eau du contrat de bassin : suivi de la réactualisation des SDA, assistance aux RPQS et récupération des données pour enrichir les indicateurs de suivi, SD de gestion des boues, animation de la cellule inter-spanc....
 - La gestion des milieux aquatiques : restaurations morpho-écologiques, zones humides, valorisation des milieux...
 - La sensibilisation et la communication : coordonner l'ensemble des actions
- Suivi de l'avancement du contrat de bassin :
 - Suivi des indicateurs
 - Réalisation des bilans annuels ainsi que du bilan à mi-parcours puis final
- Poursuivre une réflexion globale et prospective et garantir une cohérence d'ensemble au travers des autres projets de territoires
- Le suivi des indicateurs

le chargé de mission encadrera l'ensemble des membres de l'équipe du syndicat (technicien de rivière, secrétaire comptable,

chargé de mission géomorpho et animateur).

2 - Renouveler le poste de technicien de rivière du contrat

Principales missions du technicien:

- Suivi des actions sur les cours d'eau :
 - Mise en œuvre du plan de gestion des boisements de berges et de lutte contre les espèces invasives
 - Mise en œuvre du programme de préservation du peuplier noir
- Collaboration avec l'animateur du contrat de bassin et le chargé de mission géomorpho sur les actions relatives au volet B1 :
 - Actions sous maitrise d'ouvrage SIAGA : mise en œuvre, suivi
- Coordination des relations entre les acteurs du contrat :
 - Information et négociations avec les riverains et avec les usagers de l'eau
 - Conseils techniques auprès des élus
 - Information sur l'avancement des travaux
- Assistance pour la mise en œuvre des certaines actions de communication / sensibilisation

Les frais liés au poste d'adjoint administratif sont intégrés dans les masses salariales des 2 postes Chargé de mission et technicien de rivière. Il est également nécessaire de prévoir le renouvellement du matériel (logiciels, matériel informatique et de bureau...).

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés: assurer la coordination du contrat de bassin et contrôler son bon déroulement administratif, technique et financier, veiller à la cohérence des projets, mettre en œuvre les actions, maintenir la dynamique du projet de gestion des milieux aquatiques au travers de l'animation quotidienne

Indicateurs:

Engagement des actions inscrites au contrat (bilan du CR)

38: R - Temps consacré par l'équipe au renseignement des indicateurs

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	poste chargé de mission	animation	salaires et charges frais de fonctionnement	SIAGA	2012/18	516 600	
2	poste technicien de rivière	animation	salaires et charges frais de fonctionnement	SIAGA	2012/18	437 300	
3	renouvellement matériel	matériel	dont acquisition GPS mobile	SIAGA	2012/13	24 000	GPS mobile financé par RRA dans fiche B1-2-1

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût	Plan de financement									
N°	Intitulé	total AE RM&C		F	Région RA CG38		CG38	CG73		МО		
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	poste chargé de mission	516 600	44	227 500	33	168 000	0		0		23	121 100
2	poste technicien de rivière	437 300	45	196 000	35	151 760	0		0		20	89 540
3	renouvellement matériel	24 000	50	12 000	0		0		0		50	12 000

977 900

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 1	Animer et coordonner la démarche

Renforcer l'équipe du SIAGA	ACTION C-1-2		
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 1		
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.2 : Favoriser la proximité des milieux aquatiques 6.3 : Faire appaûte la controt de bassis Guiere Aigusbelette la SIACA et son rêle	Enjeu fort		
 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau 7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin 	Coût total : 861 300 €HT		
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Maîtres d'ouvrages : SIAGA		
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette Communes concernées : BV	Années : 2012/18		

Contexte / Problématique:

L'équipe qui a permis la mise en œuvre du contrat de rivière Guiers, du contrat d'objectif et de l'élaboration du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette est composée des 3 personnes : une chargée de mission, un technicien de rivière et une adjointe administrative.

Pour la mise en œuvre des actions du contrat de bassin, il est indispensable de renforcer l'équipe en place par un ingénieur spécialisé en géomorphologie et un technicien pour les actions d'animation et de communication.

Descriptif de l'action :

Les actions inscrites au contrat de bassin nécessitent l'embauche des 2 personnes supplémentaire afin de respecter les engagements pris et répondre aux objectifs fixés.

1 – Poste de chargé de mission Géomorpho – ZH - Foncier

Principales mission du chargé de mission :

- Superviser et animer les actions du contrat de bassin sous maitrise d'ouvrage du syndicat en lien avec l'hydraulique, la géomorphologie, le foncier et les zones humides, en collaboration avec le technicien de rivière :
 - Animation et mise en œuvre des actions géomorpho-écologiques : concertation, cahier des charges, mise en œuvre et suivi des actions en lien avec le technicien de rivière
 - Animation de la politique foncière du syndicat
 - La sensibilisation et la communication : coordonner l'ensemble des actions
- Le suivi des indicateurs
- Aide ponctuelle pour les actions de sensibilisation et communication en lien avec les thèmes ci-dessus

2 - Poste Animateur / Communication Guiers + Aiguebelette

Principales missions du technicien:

- Mise en œuvre des actions de sensibilisation / communication :
 - Animations pédagogiques : animations scolaires, grand public, ...
 - Sensibilisation auprès des élus, services techniques et usagers...
 - Documents de sensibilisation et de communication

Les animations couvriront l'ensemble du BV Guiers Aiguebelette : une convention spécifique avec la CCLA sera passée pour la mise en œuvre de ces animations communes.

Il est également envisagé de faire appel à un prestataire extérieur afin d'avoir un conseil sur :

- l'usage et l'optimisation des actions
- Le choix des bons prestataires et les meilleures technologies
- La formulation et la création des messages à portée pédagogique
- Le choix des indicateurs

Les frais liés au poste d'adjoint administratif sont intégrés dans les masses salariales des 2 postes ci-dessus.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés: assurer la coordination du contrat de bassin et contrôler son bon déroulement administratif, technique et financier, veiller à la cohérence des projets, mettre en œuvre les actions, maintenir la dynamique du projet de gestion des milieux aquatiques au travers de l'animation quotidienne

Indicateurs:

engagement des actions inscrites au contrat (bilan du CR)

38: R - Temps consacré par l'équipe au renseignement des indicateurs

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages		Coût total € HT	Commentaires
1	Poste Géomorpho – ZH –	animation	salaires et charges	SIAGA	2012/18	439 100	
1	Foncier		frais de fonctionnement	SIAGA	2012/16	439 100	
2	Poste Animateur –	animation	salaires et charges	SIAGA	2012/18	368 200	
2	Communication		frais de fonctionnement	SIAGA	2012/16	308 200	
3	Appui technique extérieur	étude	à faire en 2013 et en 2016	SIAGA	2013/17	6 000	3 000€/ prestation
3	Renouvellement matériel	matériel	2 postes	SIAGA	2012/13	48 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Plan de financement										
N°	Intitulé	total	AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Poste Géomorpho – ZH – Foncier	439 100	52	227 500	28	123 780	0		0		20	87 820
2	Poste Animateur - Communication	368 200	53	196 000	27	98 560	0		0		20	73 640
3	Appui technique extérieur	6 000	40	2 400	40	2 400	0		0		20	1 200
3	Renouvellement matériel	48 000	50	24 000	0		0		0		50	24 000

861 300

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 1	Animer et coordonner la démarche

Chargé(e) de mission eau et milieux aquatiques du bassin versant d'Aiguebelette	ACTION C-1-3
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 1
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle	Enjeu fort
7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau 7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Coût total : 375 000 €HT
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :	
Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Maîtres d'ouvrages : CCLA
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Aiguebelette	
Communes concernées : CCLA	Années : 2013/18

Contexte / Problématique:

La CCLA exprime le besoin d'un renforcement de ses moyens humains pour poursuivre et porter sa politique environnementale. Ce renforcement ne peut être envisagé sans un soutien financier au budget de fonctionnement de la structure.

Descriptif de l'action :

Recrutement d'un chargé de mission « Eau et milieux aquatiques » dont les principales missions seront :

- Superviser et animer les actions du contrat de bassin versant Guiers Aiguebelette sous maitrise d'ouvrage CCLA;
- Programmer les actions sous maîtrise d'ouvrage CCLA;
- Constituer l'interlocuteur du SIAGA vis-à-vis du suivi général de la procédure et de la mise en œuvre d'actions en partenariat entre les deux structures ;
- Animer les compétences environnementales de la CCLA, notamment celles relevant de la gestion du lac et des zones humides en relation avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie ;
- Affiner les protocoles d'évaluation de la qualité des milieux aquatiques en place sur le territoire et suivre les systèmes d'évaluation déjà en place.
- Animer la commission Lac / Environnement de la CCLA et participer aux réunions du comité de concertation du lac d'Aiguebelette;
- Assurer une veille technique, scientifique et juridique en matière de protection et de préservation de la qualité des milieux aquatiques ;
- Développer une démarche de sensibilisation et de pédagogie à l'environnement en lien avec le chargé de missions écotouristique de la CCLA et les services du SIAGA.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Assurer la coordination du contrat de bassin et contrôler son bon déroulement administratif, technique et financier,
- Veiller à la cohérence des projets,
- Mettre en œuvre les actions,
- Maintenir la dynamique du projet de gestion des milieux aquatiques au travers de l'animation quotidienne.

Indicateurs:

Engagement des actions inscrites au contrat (bilan du CR)

38 : R - Temps consacré par l'équipe au renseignement des indicateurs

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Poste chargé de mission eau et MA Aiguebelette	animation	salaires et charges frais de fonctionnement	CCLA	2013/18	355 000	
2	Acquisition matériel	matériel		CCLA	2013/14	20 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût		Plan de financement									
N°	Intitulé	total		AE RM&C	ı	Région RA		CG38		CG73		МО	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Poste chargé de mission	350 000	40	140 000	0	0		0		0	60	210 000	
2	Acquisition matériel	20 000	50	10 000	0	0		0		0	50	10 000	

370 000

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Animations pédagogiques Guiers - Aiguebelette	ACTION C-2-1
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 1
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 12 000 €HT
Communes concernées : BV Guiers et Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages : SIAGA
	Années : 2012/15

Contexte / Problématique:

La compréhension et la pérennité des actions mises en œuvre dans le contrat de bassin nécessitent la réalisation d'actions de communication et de sensibilisation. Ces actions sont complémentaires et indispensables pour répondre aux objectifs.

Dans le cadre du 1^{er} CR puis dans le contrat d'objectif, le SIAGA avait déjà engagée un certain nombre d'actions pédagogiques (pour certaines sous-traitées à des associations de protection de la nature : animations scolaires notamment).

L'objectif est de poursuivre l'effort de sensibilisation engagé et afin de conserver le bénéfice d'image au profit du SIAGA, il est prévu que ces animations soient confiées à un technicien du syndicat dédié à ces missions (cf. action C-1-2).

Descriptif de l'action :

L'opération consiste à engager des actions pédagogiques auprès de différents publics : scolaires, grand public...

Ces actions seront engagées sur l'ensemble du territoire Guiers Aiguebelette (un partenariat sera engagé avec la CCLA) et seront réalisées par le technicien en charge des actions d'animations et de communication. L'espace scénographique mis en place par le SIAGA sur la base de loisirs des Echelles pourra être un support pour ces animations ainsi que la future maison du lac d'Aiguebelette.

1 – Animations pédagogiques

Ces animations seront réalisées par le technicien animateur du syndicat. Elles pourront s'adapter au contexte (attentes des classes dans le cadre des projets pédagogiques, actualités...). Elles permettront d'initier les publics à la connaissance des milieux aquatiques.

Pour les classes, il est prévu une moyenne de 25 classes par an avec 2 voire 3 interventions d'une demi-journée. Pour le grand public, il est prévu un travail en groupe (utilisation de l'espace Guiers), à raison de 10 demi-journées par an.

2 - Acquisition de matériels pédagogiques

Ces animations réalisées en interne (poste animateur) nécessitent néanmoins l'acquisition de matériels pédagogiques pour les différentes interventions (épuisettes, panneaux, ...).

NB : les déplacements en car seront pris en charge par les écoles

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.
- Faire connaître le contrat de bassin, le SIAGA et son rôle

Indicateurs:

32 : E - Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR

33: R - Effort de communication

36: E - Evaluation connaissance du SIAGA

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Animations pédagogiques	animation	poste animateur	SIAGA	2012/18	pm	
2	Matériel pédagogique	matériel	à faire en 2012 et 2015	SIAGA	2012/15	12 000	6 000 €/an

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan de financement					
N°	Intitulé	total		AE RM&C	ı	Région RA		CG38		CG73		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Animations pédagogiques	pm										
2	Matériel pédagogique	12 000	40	4 800	40	4 800	0		0		20	2 400

12 000

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Informations et sensibilisations techniques Guiers - Aiguebelette	ACTION C-2-2
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 1
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 25 000 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV	SIAGA
	Années : 2012/18

Contexte / Problématique:

L'objectif est de poursuivre l'effort de sensibilisation engagé (mais insuffisant) auprès des élus, des services techniques, des usagers (agriculteurs, pêcheurs...) et associations diverses.

Les thèmes qui seront abordés reprendront les enjeux et objectifs du territoire. Les outils mis en place seront adaptés aux thèmes, aux objectifs ainsi qu'au public cible (journée d'échanges techniques, visite de sites ou de chantiers, ...).

Descriptif de l'action :

L'opération consiste à engager des actions d'information et de sensibilisation auprès de différents particuliers : élus, agents techniques des collectivités, usagers (agriculteurs, pêcheurs, riverains ...).

Ces actions seront engagées sur l'ensemble du territoire Guiers Aiguebelette (un partenariat sera engagé au cas par cas avec la CCLA) et seront mises en place par le technicien en charge des actions d'animations et de communication et pourront selon les thèmes abordés faire appel à des intervenants extérieurs. L'espace scénographique mis en place par le SIAGA sur la base de loisirs des Echelles pourra être un support pour ces animations ainsi que la future maison du lac d'Aiguebelette.

Exemples de thèmes : réduction phytosanitaires, gestion de la ripisylve (lutte contre les invasives, préservation du peuplier noir), enjeux liés aux zones humides, espace de bon fonctionnement, approche morpho-dynamique, biodiversité des milieux aquatiques (faune, flore), protection de la ressource en eau (qualitatif et quantitatif), dialogue territorial... découverte du territoire, exemple de chantier, échanges avec des BV extérieurs,

1 – Supports pédagogiques

Ces animations seront mises en place par le technicien animateur du syndicat et seront cohérentes et complémentaires avec les autres actions de sensibilisation mises en place (plaquettes, journal, site internet...). Elles pourront s'adapter au contexte (attentes des publics cibles, actualités...).

Ces animations nécessitent l'acquisition de matériels pédagogiques pour les différentes interventions (panneaux, invitation...).

2 – Animateurs extérieurs

Il est prévu une moyenne de 1 intervention par an (en fonction de thème abordé et de la demande, cette journée pourra être dédoublée). Selon les thèmes, des intervenants extérieurs pourront être sollicités.

3 - Organisation de manifestation

selon les thèmes abordés, ces animations pourront soit être organisées en salle soit nécessiter des déplacements : démonstration, visite ...

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques. –
- Faire connaître le SIAGA et son rôle et le contrat de rivière

Indicateurs:

32 : E - Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR

33 : R - Effort de communication

36: E - Evaluation connaissance du SIAGA

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Supports pédagogiques	matériel	à faire en 2013 et 2015	SIAGA	2013/15	2 000	1 000 €/an
2	Animateurs extérieurs	animation	prévoir 1 intervention par an sur 7 ans	SIAGA	2012/18	14 000	2000€/intervention
3	Organisation de manifestation	animation	visite BV, chantiers, journée de l'eau, échanges avec d'autres BV à prévoir en 2013, 2015 et 2017	SIAGA	2013/17	9 000	3 000€/an

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan c	le financement				
N°	Intitulé	total	- 1	AE RM&C	F	Région RA		CG38		CG73		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Supports pédagogiques	2 000	40	800	40	800	0		0		20	400
2	Animateurs extérieurs	14 000	40	5 600	40	5 600	0		0		20	2 800
3	Organisation de manifestation	9 000	40	3 600	40	3 600	0		0		20	1 800

25 000

VOLET	С	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-vole	et 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Conception et diffusion de documents techniques Guiers - Aiguebelette	ACTION C-2-3
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorités 1 et 3
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 36 000 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV	SIAGA
	Années : 2012/18

Contexte / Problématique:

L'objectif est de poursuivre l'effort de sensibilisation engagé au travers du 1^{er} contrat de rivière et du contrat d'objectif par la réalisation de supports techniques spécifiques. Ont ainsi été diffusés des plaquettes sur la Renouée du Japon et sur la Gestion de la ripisylve.

D'autres thèmes sont à développés : ils permettront de renforcer les autres actions de sensibilisation.

Descriptif de l'action :

L'opération consiste à réaliser des documents techniques spécifiques. Ces actions seront engagées sur l'ensemble du territoire Guiers Aiguebelette (un partenariat sera engagé au cas par cas avec la CCLA).

Exemples de thèmes : loisirs liés à l'eau dans le BV, fonctionnement des cours d'eau (espace de bon fonctionnement, approche morpho-dynamique) réduction phytosanitaires, préservation du peuplier noir, enjeux liés aux zones humides, biodiversité des milieux aquatiques (faune, flore), protection de la ressource en eau (qualitatif et quantitatif), ...

1 - Plaquettes techniques

Il est prévu en moyenne la réalisation d'une plaquette technique par an avec 2 plaquettes en 2013 (afin de coïncider avec la mise en œuvre d'actions morpho-écologiques du CR).

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.
- Faire connaître le contrat de bassin, le SIAGA et son rôle

Indicateurs:

- 32 : E Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR
- 33: R Effort de communication
- 36: E Evaluation connaissance du SIAGA

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Plaquettes techniques 1 ^{ère} période		5 plaquettes sur 4 ans dont 2 en 2013	SIAGA	2012/15	22 500	4 500 €/plaquette
2	Plaquettes techniques 2 ^{ème} période		3 plaquettes	SIAGA	2016/18	13 500	4 500 €/plaquette

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Plan de financement										
N°	Intitulé	total	AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		МО	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Plaquette technique 1 ^{ère} période	22 500	40	9 000	40	9 000	0		0		20	4 500
2	Plaquette technique 2 ^{ème} période	13 500	40	5 400	40	5 400	0		0		20	2 700

36 000

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Elaboration et diffusion de documents d'information et d'accompagnement de la démarche « Contrat de bassin »	ACTION C-2-4		
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 1		
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle	Enjeu fort		
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 127 000 €HT		
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages :		
Communes concernées : BV	SIAGA		
	Années : 2012/18		

Contexte / Problématique:

L'objectif est de poursuivre l'effort de sensibilisation engagé au travers du 1^{er} contrat de rivière et du contrat d'objectif par la réalisation de documents d'accompagnement de la démarche.

Descriptif de l'action :

L'opération consiste à :

- réactualiser le site internet,
- poursuivre la diffusion du journal du contrat de bassin
- élaborer des lettres d'information informatiques

1 – Site internet

Le site actuel n'est pas techniquement conforme aux standards actuels d'accessibilité et de référencement. En outre, sa conception n'autorise pas de mises à jour rapides et aisées par l'équipe du SIAGA : son usage est de fait limité et non mesuré. Compte tenu de la forte progression et des évolutions des usages de l'internet, de son caractère aujourd'hui très rapide et très puissant en termes d'audience et de participation (ex. : espaces collaboratifs type forums, blogs...), il est indispensable de doter le contrat de bassin d'un outil de communication permanent et évolutif, à destination des différents publics et acteurs.

Il est prévu de revoir le site en 2016 afin de tenir compte des évolutions très rapide des outils de communication.

2 - Journal du Contrat de bassin

A ce jour, 8 numéros ont été diffusés. C'est un support de communication et de sensibilisation fortement apprécié car il permet d'aller directement à la rencontre des cibles, dans leurs foyers, sur les lieux de vies (mairies, collectivités). Il permet de diffuser de manière didactique des informations choisies et d'être conservé. Une version numérique (PDF) pourra de surcroît être mise à disposition via le site internet pour en augmenter sa diffusion et consultation. Il est prévu de sortir en moyenne 2 numéros par an. Ceux-ci seront distribués sur l'ensemble du territoire Guiers – Aiguebelette (convention avec la CCLA) soit 25 000 exemplaires.

3 - Lettres électroniques

La lettre électronique est un outil complémentaire entre le journal papier biannuel et le site internet ; c'est un « trait d'union » très efficace, rapide, souple et économique qui permet de diffuser de manière ciblée des informations choisies et d'attirer le destinataire vers une lecture plus approfondie des informations et documents mis à disposition sur le site.

destinataires : membres du SIAGA, élus du BV, associations, usagers, inscrits sur le site...

NB : la maintenance courante du site internet ainsi que l'envoi des lettres électroniques (après conception et mise en place par un prestataire extérieur) seront réalisés par le technicien animateur.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.
- Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle

Indicateurs:

- 32 : E Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR
- 33: R Effort de communication
- 36: E Evaluation connaissance du SIAGA

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
	Site internet :						
1	- élaboration		refonte complète du site existant	SIAGA	2012/13	20 000	
	- évolution site		évolution		2016/17	5 000	
2	Journal Contrat de bassin		2 numéros /an	SIAGA	2012/18	98 000	7 000 €/n°
_	Latter flacture size		conception	CIACA	2012/14	4 000	
3	Lettre électronique	ettre electronique routage (=envoi)		SIAGA	2013/14	0	en interne

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

Coût Plan de financement												
N°	Intitulé	total	-	AE RM&C	F	Région RA	CG38		CG73		MO	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Site internet : élaboration Site internet : évolution	20 000 5 000	40	10 000	40	10 000	0		0		20	5 000
2	Journal du Contrat de bassin	98 000	40	39 200	40	39 200	0		0		20	19 600
3	Lettre électronique	4 000	40	1 600	40	1 600	0		0		20	800

127 000

VOLET	С	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-vole	et 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Documents pédagogiques	ACTION C-2-5
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorités 1 et 2
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle	Enjeu moyen
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 48 000 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV	SIAGA
	Années : 2013/16

Contexte / Problématique:

les différentes actions de communication et de sensibilisation devront, pour être efficaces dans la durée, être régulièrement renouvelées et mises à jour.

Descriptif de l'action :

Cette action permettra de compléter les actions mises en place dans un 1^{er} temps.

Elle comprendra par exemple :

- la réalisation de vidéos thématiques
- l'actualisation de l'espace scénographique du Guiers aux Echelles
- l'élaboration de supports pédagogiques adaptés à des nouveaux besoins

1 - Vidéos thématiques

ces vidéos thématiques (d'une durée de quelques minutes chacune) permettront de compléter le film du bassin versant réalisés à l'occasion de l'espace scénographique du Guiers aux Echelles. Ils pourront être visualisés depuis le site internet du contrat de bassin, depuis des bornes de l'espace scénographiques et pourront être projetés à l'occasion de manifestations particulières (comité de rivière, conseils syndicaux, conseils municipaux...) ou d'actions de sensibilisation (animations scolaires...).

2 - Actualisation de l'espace scénographique Guiers aux Echelles

Dans le cadre d'un partenariat avec d'autres collectivités, un espace scénographique dédié au bassin versant du Guiers est mis en place par le SIAGA (conception – réalisation : 2011). Cet espace situé à l'entrée de la future base de loisirs des Echelles (piscine écologique, promenades de découverte, office de tourisme...) est un des axes majeur de support de l'objectif de sensibiliser aux enjeux des milieux aquatiques. Il sera constitué d'une grande salle pédagogique (film, 2 cimaises, bornes interactives, jeux...), une alcôve, une salle pédagogique (type salle de sciences naturelles) pouvant accueillir des groupes pour des animations spécifiques... Il convient néanmoins, afin de garantir son attractivité, de prévoir pour certains équipements leur renouvellement (remplacement matériel défectueux type écrans, vidéoprojecteurs...) et la mise en œuvre des nouveaux supports (ex. : effet Marcher sur l'eau, nouveaux supports...)

3 – Supports pédagogiques divers

La mise en œuvre du programme de sensibilisation et de communication par le technicien du syndicat nécessitera la mise en place de supports pédagogiques complémentaires afin de répondre aux besoins. Il s'agira par exemple d'une exposition itinérante, d'expositions temporaires sur le site de l'espace Guiers, de la promotion des animations pédagogiques (scolaires notamment)...

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.
- Faire connaître le contrat de bassin Guiers-Aiguebelette, le SIAGA et son rôle

Indicateurs:

32 : E - Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR

33 : R - Effort de communication

36: E - Evaluation connaissance du SIAGA

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Vidéos thématiques	communication	2 mn sur des thèmes variés	SIAGA	2013/14	20 000	
2	Actualisation espace scénographique	communication		SIAGA	2014/15	20 000	
3	Supports pédagogiques divers	communication	panneaux, affiches, exposition	SIAGA	2015/16	8 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan c	le financement				
N°	Intitulé	total	- 1	AE RM&C	F	Région RA		CG38		CG73		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Vidéos thématiques	20 000	40	8 000	40	8 000	0		0		20	4 000
2	Actualisation espace scénographique	20 000	40	8 000	40	8 000	0		0		20	4 000
3	Supports pédagogiques divers	8 000	40	3 200	40	3 200	0		0		20	1 600

48 000

VOLET	С	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-vole	et 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Musée lac et nature	ACTION C-2-6
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 1
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	•
iviesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total :
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Aiguebelette	30 000 €HT
Communes concernées : Lépin le Lac	Maîtres d'ouvrages :
	FAPLA
	Années :
	2012/13

Contexte / Problématique:

La Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette (FAPLA) est une association agréée de protection de l'environnement qui a, très tô,t joué un rôle moteur dans la dynamique de protection du lac d'Aiguebelette et la sensibilisation à l'environnement.

Créée en 1986, la FAPLA compte aujourd'hui 500 membres. Depuis 2004, elle est devenue un partenaire proche de la CCLA en étant concertée, voire associée aux réflexions en lien avec la politique environnementale et les projets de sensibilisation et de pédagogie à l'environnement.

L'association a créé le musée « Lac et nature » situé sur la commune de Lépin le Lac dans un espace d'environ 100 m², qui présente le lac et son environnement à travers des expositions permanentes sur les thèmes suivants : la naissance du lac, hydrologie, paysages et écosystèmes lacustres, les atteintes à l'écosystème faune et flore du lac, la rencontre entre la montagne et l'eau, la gestion du site.

La fréquentation annuelle est d'environ 4 000 visiteurs (scolaires, populations locales, touristes, excursionnistes) principalement répartis sur les périodes de juillet et août.

Le musée constitue un lieu d'approfondissement pédagogique présentant une vraie complémentarité avec le projet de Maison du Lac d'Aiguebelette que la CCLA a engagé en 2010 et qui verra le jour en 2013. En effet, la Maison du Lac d'Aiguebelette intègrera un parcours spectacle destiné à interpeller le visiteur sur les richesses patrimoniales du territoire, à le mettre en appétit de découverte, et l'invitant à poursuivre sa visite sur des sites dédiés, notamment des espaces qui seront affecté à la connaissance et à la compréhension des milieux aquatiques dont le musée « lac et nature » fait partie.

Aujourd'hui, le musée « lac et nature » doit faire face à quelques difficultés de fonctionnement et a atteint une limite en termes d'attractivité et de capacité à développer une approche pédagogique qui sont notamment liées à l'exigüité des locaux, au manque de renouvellement des expositions et à la capacité de gestion de l'accueil.

Descriptif de l'action :

Ainsi, il est proposé d'engager une étude de requalification de cet espace destiné à étudier :

- les possibilités d'extension du bâtiment ;
- le réaménagement des espaces d'expositions et la muséographie ;
- le rééquipement des espaces ;
- le mode de fonctionnement notamment en lien avec le projet de maison du lac d'Aiguebelette porté par la CCLA.

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.

Indicateurs :

32 : Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR

33 : Effort de communication

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Etude de requalification	étude		FAPLA	2012/13	30 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

	Coût Plan de financement											
N°	Intitulé	total		AE RM&C	F	Région RA CG38		CG73			МО	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Etude de requalification	30 000	40	12 000	40	12 000	0		0		20	6 000

30 000

VOLET	С	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-vole	et 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Signature visuelle	ACTION C-2-7
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques	Priorité 2
6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques 6.3 : Faire connaître le contrat de bassin Guiers - Aiguebelette, le SIAGA et son rôle	Enjeu moyen
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 9 000 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV	SIAGA
	Années : 2012/16

Contexte / Problématique:

La nécessité d'une identification plus forte de la structure SIAGA (structure porteuse du contrat de bassin et maitre d'ouvrage d'opérations multiples) « sur le terrain » passe également par une matérialisation de sa présence et une visibilité de son logo accrues : bureau du SIAGA, animations dans le futur « Espace Guiers », identification des véhicules, identifications des chantiers (notamment des travaux de gestion de la ripisylve réalisés par des associations d'insertion), objets « publicitaires utiles »...

Descriptif de l'action :

Cette action permettra de compléter les autres actions de communication en assurant la lisibilité des actions engagées par le SIAGA (animation du contrat de bassin, actions en maitrise d'ouvrage directes...

Elle comprendra par exemple la réalisation :

- de signalétique extérieure : bâtiment du SAGA, véhicules, panneaux de chantiers mobiles...
- d'objets promotionnels reprenant logo, site internet et visuel attractif si place à diffuser lors des animations et journée (scolaires, grand public, services techniques, élus, usagers...) comme cadeau et en remerciement

La réalisation de ces supports visuels pourra se faire en 2013 puis renouveler en 2016.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.
- Faire connaître le SIAGA et son rôle et le contrat de rivière

Indicateurs:

32 : E - Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR

33: R - Effort de communication

36 : E - Evaluation connaissance du SIAGA

37: R - Sollicitation et promotion du SIAGA

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de	Descriptif	Maîtres	Période	Coût total	Commentaires
		l'opération		d'Ouvrages		€HT	
1	1 ^{er} période	Communication		SIAGA	2013	5 000	
2	2 ^{ème} période	Communication		SIAGA	2016	4 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

Coût Plan de fi						de financement						
N°	Intitulé	total		AE RM&C	- 1	Région RA		CG38		CG73		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	1 ^{er} période	5 000	40	2 000	0		0		0		60	3 000
2	2 ^{ème} période	4 000	40	1 600	0		0		0		60	2 400

9 000

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 2	Communiquer et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Documents pédagogiques Aiguebelette	ACTION C-2-8
Objectifs du contrat de bassin : 6 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques 6.1 : Informer et sensibiliser sur les milieux aquatiques	Priorité 1
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :	Enjeu fort
Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 40 000 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Aiguebelette	
Communes concernées : BV	Maîtres d'ouvrages : CCLA
	Années : 2012/18

Contexte / Problématique:

Dans le cadre de la procédure du contrat de bassin Guiers – Aiguebelette, la CCLA prévoit la réalisation de supports de communication (plaquettes, panneaux, voire vidéos) dédiés à la préservation et à la valorisation des milieux aquatiques, spécifiques au territoire du lac d'Aiguebelette.

Descriptif de l'action :

Ces supports pourront:

- être diffusés auprès de la population locale et touristique
- servir de support pour des opérations de sensibilisation ou d'information, notamment auprès des scolaires

Ils seront réalisés en cohérence et en complémentarité avec les documents réalisés par le SIAGA. Ils permettront de mettre en exergue les points de particularités des milieux lacustres et plus précisément du lac d'Aiguebelette.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés: Informer et sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.

Indicateurs:

32 : E - Evaluation connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR

 ${\bf 33}: R-Effort\ de\ communication$

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Supports de sensibilisation du lac	communication		CCLA	2012/18	40 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

						Plan c	le financement					
N	° Intitulé	total AE RM&C		F	Région RA CG38		CG38		CG73		МО	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Supports de sensibilisation du lac	40 000	40 ¹	16 000	40	16 000	0		0		20	8 000

40 000

Fiches Actions Volet C 24

-

 $^{^{1}\,\}mathrm{AE}\;\mathrm{RM\&C}$: 40 % de financement mais variable selon les thématiques

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 3	Suivre et évaluer le contrat de rivière

Création et mises à jour annuelles des tableaux de bord	ACTION C-3-1			
Objectifs du contrat de bassin : 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau	Priorité 1			
7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Enjeu fort			
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 9 200 €HT			
Milieux / Masses d'eau concernés : tout le BV Communes concernées : BV	Maîtres d'ouvrages : SIAGA			
	Années : 2013/18			

Contexte / Problématique:

Dans le cadre du contrat rivière de nombreuses actions vont être engagées sur plusieurs thématiques. Aussi, afin de réaliser le suivi et l'avancement de ces actions menées sur les ripisylves, les zones humides et la ressource en eau, il conviendra de réaliser des tableaux de bord qui permettront de comprendre et de visualiser l'évolution des actions du contrat de rivière ainsi que leur niveau de réalisation ainsi que le suivi de l'état des milieux. Pour garder leur intérêt et leur pertinence, ils devront être mise à jours régulièrement et enrichie de nouvelles données et analyses.

Descriptif de l'action :

L'action consiste à :

- définir les besoins, les données disponibles et les objectifs à atteindre pour la réalisation d'une (ou plusieurs bases de données) fonctionnelles des différents thèmes ci-dessous ;
- saisi des données ;
- assurer les mises à jour de ces bases de données.

Pour ce faire, on pourra faire appel à des stagiaires. Du temps salariés du SIAGA sera aussi nécessaires (notamment pour les mises à jour plus ponctuelles.

Les bases de données pourront aussi alimenter l'observatoire des BV de Chartreuse (Cf. C3-3).

1. Gestion de la ripisylve

Le suivi des différentes actions menées sur la ripisylve et les plantes invasives ainsi que la gestion individualisée des peupliers noirs, qui seront réalisés en interne par le SIAGA, aura nécessité l'acquisition d'un SIG mobile pour saisir directement sur le terrain les relevés ou pour retrouver les objets identifiés dans le SIG (Cf. B1-2-1). L'outil est également très utile pour la définition des programmes de travaux d'entretien puisqu'il permet de faire des inventaires détaillés. Outre l'intérêt de ces inventaires détaillés sous SIG pour consulter les entreprises, avoir un accès rapide et efficace aux informations concernant le cours d'eau, la ripisylve et les opérations passées ou futures (fonction d'archivage et de mémoire pour le SIAGA), l'avantage est de pouvoir suivre rapidement et efficacement la mise en œuvre du plan de gestion et de permettre son évaluation.

L'objectif à atteindre est le suivi des opérations d'entretien via l'utilisation d'un tableau de bord et l'élaboration des différents indicateurs.

NB: La gestion des SIG nécessitent une très grande rigueur et une excellente organisation des données et de leur mise à jour. Un appareil aux normes IP67 (supportant l'immersion et les chocs) est indispensable pour un usage sur les cours d'eau.

2. Gestion des zones humides

La base de données géographiques « zones humides » sur SIG, issue essentiellement de la compilation des inventaires départementaux réalisés par AVENIR et CPNS, dresse un état initial des zones humides du bassin versant et constitue un outil de suivi

Pour garder son intérêt et sa pertinence, elle devra être mise à jour régulièrement et enrichie de nouvelles données et analyses afin d'établir un observatoire et un suivi des zones humides.

Les gestionnaires de Rhône-Alpes travaillent actuellement sur la définition de méthodologie commune pour apprécier l'évolution du bon état des zones humides dans le cadre du programme Rhoméo. Deux sites de référence sont situés dans le BV Guiers – Aiguebelette (marais de la Bridoire, marais de Lépin le Lac).

Les actions consistent en :

- Installation et mise à jour de la base de données zones humides sous SIG ;
- Mise à jour annuelle (ou en continu) avec les nouvelles données apportées par les partenaires ou les études approfondies (informations sur les zones, leur extension, leur typologie, leur état de conservation, les statuts de protection et de gestion, les habitats naturels et espèces présents, les activités, les menaces...);
- Eventuellement, intégration d'une base de données parcellaire permettant l'animation foncière et la préemption sur les ZH remarquables.

Un groupe de travail spécifique regroupant la CCLA et les deux conservatoires pourra être créé afin de construire et alimenter ce tableau de bord (Cf. B1-2-7).

3. Ressource en eau

Le SIAGA suit, compile et relaie l'ensemble des informations sur le thème de la ressource en eau entre les acteurs du bassin sur 3 axes d'intervention principaux :

- Données acquises lors de la réalisation des actions B3-1;
- Actions liées à l'eau potable ;
- Prélèvements d'eau pour l'usage agricole.

L'action consiste dans un 1ère temps à créer une base de données sur la ressource en eau à l'échelle du bassin versant Guiers – Aiguebelette. Pour garder son intérêt et sa pertinence, elle devra être mise à jour régulièrement et enrichie de nouvelles données et analyses afin de constituer à terme un observatoire et un suivi de la ressource en eau.

Contenu de l'action:

- Création d'une base de données ;
- Mise à jour avec les données apportées par les partenaires ou les études approfondies ;
- Données spécifiques sur l'eau potable : réalisation des SDAEP, périmètres de protection des captages d'eau potable (servitudes particulières pouvant s'y appliquer);
- Connaissance et suivi des prélèvements pour l'usage agricole.

NB: Ce travail ne pourra être réalisé qu'avec l'accord des différents acteurs de l'eau (services gestionnaires, Chambres d'Agriculture, Etat, CG...).

4. Suivi des indicateurs

Afin de « savoir où on en est », d'évaluer notre programme d'actions ou de mesurer une action en terme de gain ou de perte, il est important de se doter d'outils de suivi des actions mises en œuvre et/ou des effets de ces actions (il s'agit parfois d'une observation de l'environnement).

Les objectifs poursuivis sont divers et évoluent du simple suivi d'actions à la recherche des effets de ces actions. Le tableau de bord qui met en scène les indicateurs devra être très visuel dans sa présentation car utilisé comme un outil de communication pour rendre compte de l'avancement du programme notamment auprès des partenaires et du public (ex. mise en ligne sur notre site Internet ou celui des tableaux de bord des SDAGE, ...).

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Création et mises à jour de bases de données thématiques permettant le suivi

Indicateurs:

38 – R: Temps consacré par l'équipe au renseignement des indicateurs

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Création BdD	stagiaire	Années 1	SIAGA	2013	2 600	6 mois
2	Mises à jour annuelles	stagiaire	Années 2 à 6	SIAGA	2014/18	6 600	3 mois / an
3	Mises à jour ponctuelles	suivi	Par les chargés de mission + techniciens	SIAGA	2012/18	pm	Cf. C1

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan c	le financement				
N°	Intitulé	total		AE RM&C	F	Région RA		CG38		CG73		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Création BdD	2 600	50	1 300	30	780	0		0		20	520
2	Mises à jour annuelles	6 600	50	3 300	30	1 980	0		0		20	1 320
3	Mises à jour ponctuelles	pm										

9 200

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 3	Suivre et évaluer le contrat de rivière

Complément d'étude géomorphologique en début de contrat	ACTION C-3-2		
Objectifs du contrat de bassin : 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau	Priorité 1		
7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Enjeu fort		
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 35 250 €HT		
Milieux / Masses d'eau concernés : Merdaret-Herretang FRDR 11117, Guiers (entre Chailles et A43) FRDR 515, Beauchiffray, Tier FRDR 516, Ainan FRDR 1469	Maîtres d'ouvrages : SIAGA		
Communes concernées : Saint Joseph de Rivière, Saint Julien de Ratz, Miribel les Echelles, Saint Jean			
d'Avelanne, Domessin, la Bridoire, Belmont Tramonet, Avressieux, Romagnieu, St-Albin-de-Vaulserre, St-Bueil, Voissant, Chirens, Massieu, St-Geoire-en-Valdaine	Années : 2012/13		

Contexte / Problématique:

Suite aux pressions anthropiques qui pèsent sur les milieux aquatiques (aménagements hydrauliques du Guiers Mort, extractions, endiguement...) le fonctionnement morphodynamique s'est très fortement dégradé. Le déficit de matériaux solides conduit aujourd'hui à d'importants phénomènes d'incision du lit qui atteignent localement 4 m sur le Guiers Mort. La granulométrie est globalement grossière, avec une tendance au pavage, et de moyenne qualité pour la faune piscicole.

La connaissance du profil en long permet de mettre en évidence le bénéfice des efforts investis dans la restauration du transit sédimentaire et de la morphodynamique des cours d'eau. Un indicateur a été retenu pour analyser ce fonctionnement : évolution du profil en long par rapport au profil en long de bon fonctionnement (PL / PLBF). C'est l'évolution du profil observée suite à la mise en place d'actions de restauration du transit sédimentaire ou de la morphodynamique du cours d'eau.

Le profil en long de bon fonctionnement correspond au profil en long d'équilibre qui permet d'assurer les fonctionnalités des milieux aquatiques. Il s'agit de la composante verticale, au même titre que l'espace de bon fonctionnement est la composante horizontale permettant de tendre vers le bon état.

Le profil en long de bon fonctionnement est connu sur les secteurs présentant des enjeux et une bonne connaissance topographique : Guiers Mort, Guiers Vif, Guiers (en amont de Chailles). Pour le Guiers en amont de Pont et à St-Genix-sur-Guiers, le profil en long de bon fonctionnement a été défini, mais les données topographiques existantes sont limitées ou peu récentes.

Pour plusieurs autres secteurs, il n'existe pas de donnée topographique précise alors que les enjeux sont parfois avérés et que des actions sont prévues. Il est donc nécessaire de réaliser un état 0 topographique, et de préciser, dans la mesure du possible, les profils en long de bon fonctionnement. Ces cours d'eau sont : Merdaret-Herretang, Guiers (de l'Ainan au Barrage de la SALPA au minimum, et de l'A43 à la confluence), le Tier (entre la Bridoire et la confluence), Beauchiffray (en aval des Pierres).

A noter également que la mission comprend :

- la définition du profil en long de bon fonctionnement sur l'Ainan à partir des données existantes et des projets envisagés (arasement d'ouvrages);
- la définition du profil en long de bon fonctionnement sur les secteurs où le parti d'aménagement n'est pas arrêté : Guiers Mort en amont du seuil du Moulin Neuf ; Guiers en amont du barrage de la SALPA.

Descriptif de l'action :

L'action consiste à réaliser les missions suivantes :

- 1) **levé topographique** par un géomètre expert d'un profil en long de la ligne d'eau d'étiage et du fond (densité de points : 1 pt tous les 25 à 50 m) sur les linéaires (45 km) non connus, puis étude d'interprétation des profils en long :
 - Merdaret-Herretang (8 km),
 - Guiers aval, de l'Ainan à la confluence avec le Rhône (25 km),
 - le Tier, entre la Bridoire et la confluence (8 km),
 - Le Beauchiffray en aval des Pierres (4 km).
- 2) **définition du profil en long de bon fonctionnement** sur les linéaires précédents (45 km), ainsi que sur l'Ainan (18 km). Confirmation de ce profil en long sur les secteurs du Guiers en amont de Pont et à St-Genix-sur-Guiers par rapport aux profils en long de bon fonctionnement proposés dans le cadre de la présente étude ;
- 3) **définition/confirmation du profil en long de bon fonctionnement** sur les secteurs où le parti d'aménagement ou de gestion n'est pas arrêté : Seuil du Moulin Neuf, Barrage de la SALPA ;

Conditions d'exécution :

- La présente action pourra être réalisée avec la partie de l'action B1.1.1 concernant le complément d'étude sur les espaces de bon fonctionnement.
- Il est impératif de lever la ligne d'eau en étiage. Si cette condition ne peut être respectée, le profil en long du fond doit être privilégié dans l'analyse.

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Complément de connaissance topographique et géomorphologique sur les cours d'eau méconnus et présentant des enjeux devant être traités sur la durée du contrat ou diagnostiqués en fin de contrat.

Indicateurs:

9 : E - Evolution du profil en long

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Topographie	étude	profils en long + étude	SIAGA	2012/13	20 250	45 km à 450 €/km
2	PLBF cours d'eau	étude	cours d'eau complémentaires (63 km)	SIAGA	2012/13	10 000	
3	PLBF seuil / barrage	étude	linéaires dépendant du parti d'aménagement	SIAGA	2012/13	5 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan c	le financement				
N°	Intitulé	total		AE RM&C	F	Région RA		CG38		CG73		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Topographie	20 250	50	10 125	30	6 075	0		0		20	4 050
2	PLBF cours d'eau	10 000	50	5 000	30	3 000	0		0		20	2 000
3	PLBF seuil / barrage	5 000	50	2 500	30	1 500	0		0		20	1 000

32 500

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 3	Suivre et évaluer le contrat de rivière

Observatoire des bassins versants de Chartreuse	ACTION C-3-3
Objectifs du contrat de bassin : 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau	Priorité 1
7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 133 200 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers Aiguebelette + territoire PNRC	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV Guiers – Aiguebelette + PNRC	PNRC / SIAGA
	Années : 2011/15

Contexte / Problématique: L'objectif est de concevoir un véritable observatoire de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants. Cet outil sera conçu pour être à la fois utilisé par les techniciens mais également consulté par les élus et la population. Il sera donc l'outil de communication de la politique de l'eau du PNRC et du SIAGA.

En effet, les 2 structures ont souhaité collaborer pour la mise en œuvre d'un outil opérationnel « Observatoire de l'eau et des bassins versants de Chartreuse » permettant de rassembler et fédérer l'ensemble des données utiles à l'information et à la sensibilisation des publics cibles sur les différentes thématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques et de contribuer à l'aide à la décision pour les techniciens et élus.

Descriptif de l'action :

L'élaboration de cet outil sera conduite dans le cadre d'un travail de doctorat des Conventions Industrielles de Formation pour la Recherche (thèse CIFRE) instruites et gérées par l'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT) pour le compte du Ministère chargé de la recherche.

Le Parc sera la structure employeur du doctorant.

Le contenu du doctorat sera élaboré conjointement entre le Parc et le SIAGA en collaboration étroite avec le laboratoire EDYTEM de l'Université de Savoie.

Les grandes lignes du travail à effectuer consisteront à :

- Elaborer un modèle d'organigramme conceptuel et technique (structure et fonctionnement, outils et méthode) de l'observatoire
- Définir les contenus, les utilisateurs cibles, les services attendus, les déclinaisons et les composantes, les interfaces pour la récupération des données, le traitement et la diffusion des données
- Définir et tester un mode de fonctionnement et d'alimentation de l'Observatoire reposant sur des actions innovantes de science participative, en partenariat avec l'association « les amis du Parc de Chartreuse ».

Cet outil s'intègrera dans la démarche du Système d'Information Territoriale (SIT) développé par le PNRC.

L'estimatif financier comprend à la fois les rémunérations (stagiaire, thésard) mais également les frais techniques et d'encadrement du laboratoire EDYTEM et du PNRC, des frais liés à l'acquisition de matériel (notamment pour des expériences de science ou gestion participative).

Conditions d'exécution : obtention thèse CIFRE

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

partage interactif des données sur l'eau, communication et sensibilisation

Indicateurs : réalisation de l'action

NB : cet outil pourra utiliser les indicateurs développés dans le cadre du suivi du contrat.

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Analyse préalable	étude		PNRC	2011/12	8 700	dont 1500 € part SIAGA (autofinancement)
2	Thèse CIFRE	étude		PNRC	2012/15	124 500	dont 6 000 € part SIAGA (autofinancement)

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan c	le financement				
N°	Intitulé	total	Α	E RM&C	Re	égion RA		Etat		2 CG		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Analyse préalable	8 700	50	4 350		2 610	0		0			7 200
1	Analyse prediable	8 700	30	4 550	30 ¹	2 010	U		0	0		1 500
2	Thèse CIFRE	124 500	50	62 250	30	37 350	33	42 000	0		25	24 900
	THESE CIFKE	124 500	30	02 230		37 330	33	42 000	O		25	6 000

133 200

NB : le démarrage de l'action se fera par anticipation

Part autofinancement SIAGA estimée à : 1 500 € lors de l'analyse préalable puis 6 000 €pour la thèse (3 ans).

¹ La région RA est réservée sur l'utilité d'une thèse. Les 30 % de financement seront à confirmer en fonction du sujet définitif de la thèse.

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 3	Suivre et évaluer le contrat de rivière

Observatoire de la qualité des cours d'eau et bilan final	ACTION C-3-4
Objectifs du contrat de bassin : 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau	Priorité 1
7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 385 000 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV	SIAGA / CCLA
	Années : 2012/18

Contexte / Problématique:

Sur le bassin versant du Guiers, seules 3 stations sont suivies régulièrement :

- le Guiers à St Genix : RNB, RCS, CO
- le Guiers mort à St Laurent du Pont : RCS, REF
- le Guiers vif aux Echelles : RCS, CO

Des études spécifiques visant à améliorer la connaissance ont été menées sous MO SIAGA : en 1996 (étude préalable au 1^{er} CR) puis en 2005 (étude bilan du 1^{er} CR). Ces études ont permis d'avoir une connaissance plus fine de la qualité des cours d'eau.

En 2005, la qualité des cours d'eau du bassin versant est apparue généralement bonne à très bonne, sans évolution notable depuis 1996 à l'exception de la baisse généralisée des teneurs en composés phosphorés (PHOS) et d'une augmentation lente et continue des teneurs en nitrates (NITR). Il subsiste également des « points noirs », tels que le secteur amont du Cozon et les 2 affluents rive droite du Guiers que sont le Marais Bonnard et l'Aigue-Noire.

La mise en place du suivi allégé sur le lac d'Aiguebelette date de 1988 avec une méthodologie identique à celle développée sur le lac du Bourget.

Depuis début 2006, la CCLA a confié la réalisation de ce suivi au Comité Intersyndical d'Assainissement du Lac du Bourget (Convention CCLA / CISALB actualisée au début 2006).

L'objectif premier du suivi allégé est de décrire l'évolution trophique du lac d'Aiguebelette. Il constitue un outil scientifique de gestion qui revêt plusieurs niveaux d'intérêts :

- Connaissance de l'état du milieu aquatique et veille vis-à-vis de son évolution
- Outil d'aide à la prise de décision permettant de réagir rapidement aux premiers signes de dégradation.
- Outil d'aide à l'évaluation des actions engagées vis-à-vis de la limitation des apports en éléments fertilisants au lac d'Aiguebelette
- Constitution d'une base de données

Le lac d'Aiguebelette étant encore un site relativement préservé vis-à-vis du processus d'eutrophisation, il convient de suivre son évolution compte tenu de l'augmentation des concentrations en phosphore total observée entre le milieu des années 1970 (mesures SRAE réalisées en 1975 et 1976) et la fin des années 80.

Le niveau trophique actuel du lac est de type mésotrophe. Ce niveau place le milieu lacustre dans une situation délicate. Une augmentation des apports en phosphore (facteur limitant du processus pour les plans d'eau) pourrait très rapidement amener le lac à un niveau eutrophe incompatible avec l'objectif de maintien du bon état écologique.

La maîtrise des apports de phosphore constitue donc l'élément déterminant de la politique de préservation de la qualité des

milieux aquatiques et des usages du plan d'eau, et la poursuite d'un suivi régulier du niveau trophique une obligation pour le gestionnaire.

Descriptif de l'action :

L'action consistera à :

- réaliser un état des lieux initial en reprenant les analyses existantes avec le référentiel actuel (SEEE);
- poursuivre, chaque année, le suivi allégé du lac
- réaliser un état des lieux final et le comparer avec l'état des lieux initial conforment aux besoins d'évaluation du contrat.

Ces données permettront d'alimenter l'observatoire global du bassin versant.

Par ailleurs, des analyses physico-chimiques ponctuelles pourront être réalisées afin de déterminer le niveau éventuel de pollution de certains petits cours d'eau et / de zones humides (notamment ceux en lien avec les exutoires des systèmes d'ANC non-conformes).

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Améliorer la connaissance de la qualité des cours d'eau ; Evaluer l'effet des actions du contrat de bassin suer la qualité des milieux et plus spécifiquement pour le lac suivre qualitativement le sens d'évolution de l'état trophique d'un lac (=apprécier l'impact des actions de protection et de restauration du milieu au regard de la qualité des eaux du lac).

Indicateurs: ces données alimenteront les indicateurs 29, 30 et 31

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Rédaction état zéro (référentiel SEEE)	étude	reprise des données existantes (Guiers + Aiguebelette)	SIAGA	2012/13	20 000	
2	Bilan final	étude	analyses physico-chimiques + expertise (Guiers + Aiguebelette)	SIAGA	2018	70 000	
3	Analyses physico-chimiques ponctuelles	analyses	notamment lié aux points noirs ANC	SIAGA	2013/15	15 000	montant sur plusieurs années
4	Suivi allégé du lac	étude	niveau trophique + qualité physico- chimique	CCLA	2012/18	280 000	40 000 €/an

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan c	le financement				
N°	Intitulé	total	AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		МО	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Rédaction état zéro (référentiel SEEE)	20 000	50	10 000	30	6 000	0		0		20	4 000
2	Bilan final	70 000	50	35 000	30	21 000	0		0		20	14 000
3	Analyses physico-chimiques ponctuelles	15 000	50	7 500	30	4 500	0		0		20	3 000
4	Suivi allégé du lac	280 000	50	140 000	30	84 000	0		0		20	56 000

385 000

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 3	Suivre et évaluer le contrat de rivière

Enquête de notoriété / image	ACTION C-3-5
Objectifs du contrat de bassin : 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau	Priorité 1
7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 9 000 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers Aiguebelette Communes concernées : BV	Maîtres d'ouvrages : SIAGA
	Années : 2012/18

Contexte / Problématique:

Afin de disposer d'un outil de mesure et de référence général, il est important de mettre en place des enquêtes permettant de construire les indicateurs d'état (N° 32 « Evaluation, connaissance et sensibilisation aux enjeux du CR » et 36 « Evaluation de la connaissance du SIAGA »). Cette action a pour but, par le biais d'enquêtes, d'aider au renseignement de ces indicateurs mais ils seront surtout un outil d'aide à la décision afin de re-cibler les attentes et besoins en matière d'action de sensibilisation et de communication.

Descriptif de l'action :

L'action consiste à réaliser des enquêtes sur un panel aléatoire de population du bassin versant (80 à 150 personnes). Lors de la réalisation de l'état initial, il sera nécessaire de définir le questionnaire.

Ce questionnaire sera ensuite reconduit lors du bilan intermédiaire puis lors du bilan final.

Conditions d'exécution :

Afin de réduire les coûts, ces enquêtes seront conduites par des stagiaires (élèves d'écoles de communication par exemple).

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

- disposer d'un état zéro puis d'état bilan ;
- permettre aux élus d'adapter les thèmes de sensibilisation et de communication aux objectifs

Indicateurs

36 − E : Evaluation de la connaissance du SIAGA **38 − R :** Sollicitation et promotion du SIAGA

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	enquête état initial	enquête	préparation et test du questionnaire phoning + analyse des résultats	SIAGA	2012/13	5 000	
2	enquête bilan intermédiaire	enquête	phoning + analyse des résultats	SIAGA	2015	2 000	
3	enquête bilan final	enquête	phoning + analyse des résultats	SIAGA	2018	2 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

		Coût					Plan c	le financement				
N°	N° Intitulé		- 1	AE RM&C	F	Région RA		CG38		CG73		МО
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Enquête état initial	5 000	40	2 000	40	2 000	0		0		20	1 000
2	Enquête bilan intermédiaire	2 000	40	800	40	800	0		0		20	400
3	Enquête bilan final	2 000	40	800	40	800	0		0		20	400

9 000

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 3	Suivre et évaluer le contrat de rivière

Etude bilan hydro-éco-géomorphologique	ACTION C-3-6
Objectifs du contrat de bassin : 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau	Priorité 1
7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 174 400 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV	SIAGA
	Années : 2018/19

Contexte / Problématique:

Plusieurs objectifs, ainsi que leurs indicateurs associés, nécessitent un travail d'analyse important avant de pouvoir quantifier leur évolution. C'est le cas notamment de l'objectif 1.3 « Gérer l'équilibre sédimentaire » (notamment indicateur 9), de l'objectif 1.2 « Restaurer la continuité biologique et les habitats aquatiques » (notamment des indicateur 6 « indice poisson IPR » et 5 « Qualité des habitats aquatiques «) dont les tendances sont étroitement liées entre elles car dépendantes du fonctionnement géomorphologique.

Ce travail d'analyse ne peut être réalisé directement en régie par le SIAGA; il fera l'objet d'une étude multifonctionnelle à réaliser en fin de contrat. Il ne semble pas opportun de réaliser cette action pour le bilan intermédiaire, hormis événement hydrologique particulier, car le fonctionnement géomorphologique répond aux aménagements et mesures de gestion avec une forte inertie et une forte dépendance à l'occurrence des événements hydrologiques.

Descriptif de l'action :

L'action consiste à réaliser une étude bilan hydro-éco-géomorphologique qui visera à quantifier les indicateurs précédents et à analyser l'atteinte des objectifs en fin de contrat. L'étude cherchera également à faire le bilan des enjeux et donnera des éléments sur les besoins en suivi ultérieur, en mesures de gestion, en action de restauration. L'étude comprendra au minimum les 3 volets suivants :

- étude hydrologique
- étude géomorphologique
- étude de la qualité des habitats aquatiques
- étude piscicole.

1) Etude hydrologique

Cette étude visera à exploiter les données hydrologiques acquises sur la durée du Contrat grâce à l'installation de nouvelles stations hydrométriques et aux conventionnements réalisés pour les stations existantes non publiques. Il s'agira d'actualiser les données hydrologiques établies dans l'étude préalable au contrat, au regard notamment d'événements hydrologiques extrêmes qui se seraient produits sur la durée du contrat.

2) Etude géomorphologique

1a) levé topographique par un géomètre expert d'un profil en long de la ligne d'eau d'étiage et du fond (densité de points : 1 pt tous les 25 à 50 m) sur l'ensemble des linéaires suivants :

- Merdaret-Herretang (8 km),
- Guiers Mort (10 km),
- Guiers Vif (6 km),
- Guiers en amont de Chailles (7 km),
- Guiers aval, de l'Ainan à la confluence avec le Rhône (25 km),
- Tier, entre la Bridoire et la confluence (8 km),
- Beauchiffray en aval des Pierres (4 km),
- Ainan (18 km)
- 1b) analyse de l'évolution du profil en long en comparaison au profil en long de bon fonctionnement sur les linéaires précédents et caractérisation de l'indicateur et de la variation du stock alluvial.
- 1c) Bilan sur le fonctionnement géomorphologique, les enjeux, les besoins en suivi, les mesures de gestion et les actions de restauration.

3) Etude de la qualité des habitats aquatiques

Ce volet consiste à réaliser un nouvel état des lieux de la qualité des habitats aquatiques sur la base de la Méthode CSP (ou d'une nouvelle méthode qui ferait référence). L'analyse devra être menée selon la même sectorisation que celle étudiée en état initial (unités fonctionnelles et homogènes). L'étude comprendra également un diagnostic, un retour d'expérience sur les actions de restauration menées, des propositions d'orientations.

Dans le cadre d'une nouvelle méthode de diagnostic des milieux aquatiques, il serait nécessaire de retranscrire, si cela est possible, les données existantes sous la Méthode CSP. Le budget de la mission tient compte de cet éventuel travail supplémentaire.

4) Etude piscicole.

Ce volet comprend le calcul de l'indice IPR en état initial (d'après données GEN-Teréo 2005) et un nouvel état des lieux piscicole. Cet état des lieux nécessite une pêche électrique sur les stations définies par GEN-TEREO (2005). L'étude comprendra également un diagnostic et des propositions d'orientations. Les notes IPR, calculées à partir des données de 2005 (état initial) seront comparées aux notes obtenues après pêches d'inventaires. Les pêches d'inventaires seront réalisées au minimum sur les 13 stations retenues dans l'étude GEN-TEREO: GUI100, GUI400, GUI550, GUI890, GUI1060, GUM350, GUM550, GUV340, HRT190, AI220, AI950, TIE390, TIE450. On pourra ajouter environ 5 stations dans des secteurs restaurés (cf. actions B1.1.4), soit 18 stations au total.

5) Synthèse et conclusion

L'étude comprendra une synthèse sur les plans géomorphologiques, qualité des habitats et peuplements piscicoles mettant en évidence les liens de cause à effet par secteurs homogènes (cf. unités fonctionnelles définies dans l'étude préalable). L'étude conduira également à quantifier les indicateurs et analyser leurs évolutions. Il s'agira enfin de mettre en évidence les secteurs où le bon état est atteint et les secteurs qui restent en déficit.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés:

permettra de renseigner certains indicateurs à la fin de la procédure

Indicateurs:

5 : E - Qualité des habitats aquatiques

6 : E - Qualité des peuplements piscicoles (IPR)

9: E - Evolution du profil en long

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif Pério		Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Hydrologie	étude	actualisation de l'hydrologie	SIAGA		15 000	
	Géomorphologie		2a : levé topographique (86 km)			34 400	
2		étude	2b : quantification des indicateurs	SIAGA		20 000	
			2c : bilan des enjeux et orientations		2018/19	20 000	
3	Habitats aquatiques	étude	évolution de la qualité des habitats	SIAGA		25 000	
4	Peuplements piscicoles	étude	inventaires piscicoles et diagnostic	SIAGA		50 000	
5	Synthèse / indicateurs	étude	synthèse, bilan et orientations	SIAGA		10 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

Coût Plan de financement												
N°	N° Intitulé total		-	AE RM&C Région RA		Région RA	CG38		CG73		MO	
		€HT	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Hydrologie	15 000	50	7 500	30	4 500	0		0		20	3 000
2	Géomorphologie	74 400	50	37 200	30	22 320	0		0		20	14 880
3	Habitats aquatiques	25 000	50	12 500	30	7 500	0		0		20	5 000
4	Peuplements piscicoles	50 000	50	25 000	30	15 000	0		0		20	10 000
5	Synthèse / Indicateurs	10 000	50	5 000	30	3 000	0		0		20	2 000

174 400

VOLET C	Coordination, animation et suivi du contrat de bassin
Sous-volet 3	Suivre et évaluer le contrat de rivière

Etudes bilan et évaluation du contrat de bassin	ACTION C-3-7
Objectifs du contrat de bassin : 7 : Evaluer l'efficacité du CR et suivre l'état des masses d'eau	Priorité 3
7.1 : Suivre l'état des milieux aquatiques 7.2 : Suivre et évaluer l'efficacité du contrat de bassin	Enjeu fort
Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)	Coût total : 82 600 €HT
Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers Aiguebelette	Maîtres d'ouvrages :
Communes concernées : BV	SIAGA
	Années : 2015, 2018/19

Contexte / Problématique:

La mise en œuvre d'un contrat de rivière implique l'utilisation de moyens techniques, humains et financiers conséquents pour apporter des solutions à des problématiques locales de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Il est ainsi nécessaire d'évaluer la pertinence des actions engagées au regard des objectifs énoncés, de vérifier leur cohérence et d'évaluer l'utilisation effectuée des moyen financiers mobilisés. Le bilan intermédiaire permet de faire un premier point des actions réalisées et de réorienter les actions à venir pour la seconde partie du contrat afin d'être le plus efficace possible dans leur mise ne œuvre. Le bilan final, en fin de contrat, permet d'évaluer l'impact du projet sur les problématiques locales et surtout de préparer l'aprèscontrat via la mise en place d'autres procédures de type SAGE. Ces évaluations seront menées en partenariat avec les acteurs du contrat (acteurs locaux et partenaires techniques et financiers). Les autres actions sous-volet C-3 (actions C-3-1 à 6) permettront d'alimenter ces évaluations.

Descriptif de l'action :

1 - Réalisation du bilan intermédiaire

Suite aux 4 premières années du contrat et à la réalisation des premières études et travaux associés, réalisation du bilan intermédiaire afin d'étude la nécessité de compléter et/ou de réorienter le contrat de rivière

Un programme d'actions complémentaire en révision de celui prévu à la signature pourra être établi et inscrit au contrat de rivière après avoir été soumis au comité d'agrément.

2 – Evaluation quantitative et qualitative de la mise en œuvre des opérations

- Etat des lieux technique et financier des opérations réalisées (efficacité, efficience des actions engagées, pertinence par rapport aux objectifs escomptés);
- Bilan des actions non réalisées ;
- Difficultés rencontrées et bilan sur les milieux aquatiques ;
- Perspectives

Les résultats de ces évaluations feront l'objet de communication (diffusion dans le Journal du Guiers, sur le site internet, dans la presse locale ...,) et seront également transmises aux partenaires techniques et financiers.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : bilan et évaluation de la procédure

Indicateurs:

38 – R: Temps consacré par l'équipe au renseignement des indicateurs

Suivi des actions prévues : faites / pas faites

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Bilan technique et financier à mi-parcours	étude	réalisé en interne	SIAGA	2015	2 600	Stagiaire 6 mois
2	Etude bilan et perspectives du contrat de bassin Guiers – Aiguebelette	étude	comprend l'analyse du boisement de berge	SIAGA	2018/19	80 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

	N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
				AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		МО	
				%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
	1	Bilan mi-parcours	2 600	50	1 300	30	780	0		0		20	520
Γ	2	Bilan finale	80 000	50	40 000	30	24 000	0		0		20	16 000

80 000